

RESPECT - ENGAGEMENT - SOLIDARITÉ

Bienvenue à bord de notre croisière vers l'île du succès!

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire débute et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous invitons à embarquer avec nous pour une magnifique aventure : la croisière vers l'île du succès!

À l'École des Belles-Rives, nous croyons que la réussite des élèves se construit grâce à une collaboration étroite entre l'école et la famille. Tout comme lors d'une traversée en mer, chaque membre de l'équipage joue un rôle essentiel. Les élèves, les parents et le personnel forment ensemble une équipe qui avance dans la même direction afin d'accompagner chaque enfant vers son plein potentiel.

Cette année, notre navire sera guidé par les valeurs qui nous sont chères : le respect, l'engagement et la solidarité. Ces valeurs nous permettront de naviguer ensemble à travers les défis, de célébrer les réussites et d'encourager nos jeunes à persévérer lorsqu'ils rencontrent des obstacles.

L'île du succès n'est pas une destination unique ni identique pour tous. Pour certains, elle représentera un nouveau défi relevé, une confiance retrouvée, un effort soutenu ou encore une découverte qui fera naître une passion. Chaque progrès, petit ou grand, constitue une réussite dont nous serons fiers.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et de votre précieuse collaboration. Votre soutien et votre présence sont des éléments indispensables à la réussite de votre enfant et contribuent à faire de notre école un milieu accueillant, sécuritaire et inspirant.

Alors, préparez vos bagages, gardez le cap et embarquez avec nous dans cette belle aventure. Ensemble, nous mettons les voiles vers une année remplie d'apprentissages, de découvertes et de succès!

Au plaisir de naviguer à vos côtés tout au long de l'année scolaire.

L'équipe de direction de l'École des Belles-Rives

Voici le déroulement de la rentrée, si la météo le permet

À tous les élèves de la 1^{ère} année à la 6^e année, nous vous donnons rendez-vous le jour de la rentrée, dès 7 h 50, sur la cour de l'école, où nous accueillerons les élèves en compagnie de leurs parents pour lancer cette nouvelle année scolaire. Pour l'occasion, nous invitons tous les élèves à revêtir leurs plus beaux vêtements sous le thème « croisière et destination Sud ». Chapeaux, chemises colorées, robes fleuries, lunettes de soleil... laissez parler votre créativité!

Les enseignants seront présentés un à un par la direction et se disperseront dans la cour afin que leurs élèves les rejoignent. Ceux-ci auront une planche de surf dans les mains afin que vous puissiez les identifier facilement. Un courriel vous sera envoyé par l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant d'ici vendredi. Ce courriel contiendra l'image de la planche de surf qui lui sera attribuée à la rentrée.

Voici le DÉROULEMENT en cas de pluie



1^{re} et 2^e année : Les parents sont invités à accompagner leur enfant à l'intérieur et à se rendre au gymnase de l'école.

3^e à la 6^e année : Les élèves devront entrer seuls dans l'école et se diriger à leur local de classe. Si votre enfant est un nouvel élève à l'école, un parent pourra l'accompagner.

Liste d'effets scolaires

La liste d'effets scolaire, ainsi que plusieurs documents importants se trouvent sur notre site Internet. Voici le lien : <https://bellesrives.cssd.gouv.qc.ca/info-parents/rentree-scolaire>

Pour les cahiers d'activités, la librairie Louis-Fréchette nous livrera les cahiers à l'école et nous les remettrons aux élèves. Le montant total vous sera facturé dans votre état de compte.

Rencontre de parents

Voici les dates pour les rencontres de parents. Veuillez noter que cette rencontre est seulement pour les parents.

Préscolaire 4 ans : 25 août 18H

Préscolaire 5 ans : 26 août 18H

1^{er} cycle : 27 août 18H30

Assemblée Générale 27 août 19h30

2^e cycle : 3 septembre 18h

3^e cycle : 3 septembre 19H

État de compte pour frais à payer à l'école

Lors de la première journée d'école, la facture officielle sera déposée sur l'application Clic École. Un courriel vous sera acheminé afin de vous informer de la disponibilité de ce document sur le portail. Nous vous encourageons fortement à effectuer le paiement par paiement Internet via l'application mobile de votre institution bancaire. Cette méthode est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et est pratique et sécuritaire. Vous retrouverez tous les informations dont vous avez besoin à ce sujet sur l'état compte. Si vous choisissez de faire votre paiement en argent comptant, celui-ci doit être au montant exact de la facture.

L'état de compte doit être payé au plus tard le **vendredi 4 septembre 2026**.

Heure du secrétariat :

Nous vous rappelons que les heures d'ouverture du secrétariat sont de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 15h30.

Période du dîner

Il n'y a pas de service de micro-ondes. Cependant, le service de traiteur sera disponible 5 jours par semaine.

Collations et aide alimentaire

Une petite escale importante concernant les collations

Au cours des dernières années, notre école a pu offrir des collations à plusieurs élèves grâce au financement accordé dans le cadre de la mesure d'aide alimentaire. Or, en raison d'une diminution des sommes qui nous sont allouées cette année, notre offre de collations pourrait être réduite et ne pas être disponible de la même façon qu'auparavant.

Afin d'assurer le bien-être et la concentration de votre enfant tout au long de la journée, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de lui fournir deux collations nutritives chaque jour.

Nous recommandons notamment :

- des fruits frais ou séchés;
- des légumes;
- du fromage;
- du yogourt;
- d'autres collations saines et nourrissantes.

Nous profitons également de cette occasion pour vous rappeler que, pour la sécurité de tous les élèves, les aliments contenant des noix ou des arachides sont strictement interdits à l'école.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre précieuse collaboration afin d'offrir à tous nos élèves un environnement sécuritaire et favorable aux apprentissages.

Absences

Si votre enfant est absent, merci de nous en informer en motivant son absence à l'aide de l'une des trois options suivantes :

1. Via la plateforme Clic-École
2. Par courriel à : bellesrives@cssd.gouv.qc.ca
3. Par téléphone au 819 663-3360

Nous vous demandons de ne pas informer uniquement l'enseignant, car si celui-ci est absent, le message ne sera pas transmis à la secrétaire. Si vous motivez par courriel à l'enseignant, n'hésitez pas à mettre le courriel de l'école en CC.

- **départs hâtifs – rappel des consignes à respecter :**

- Aucun changement concernant les départs sur l'heure du dîner ne sera accepté après 10 h.
- Aucun changement concernant les départs en fin de journée ne sera accepté après 13 h 30 pour les élèves du préscolaire et 14h30 pour les élèves du primaire.

S'il est en retard, l'élève doit **obligatoirement** passer au secrétariat pour récupérer son billet de retard et nous faire part de son arrivée.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la procédure de gestion des absences sur notre site Web.

Brigade scolaire

Les brigadiers adultes seront présents à leur poste dès la rentrée scolaire. Les brigadiers juvéniles seront également en poste dans les premières semaines.

Il est important de préciser aux enfants d'emprunter les corridors scolaires, de traverser aux bons endroits et surtout d'être attentifs à la circulation sur leur trajet vers l'école.

Transport scolaire

Le parent dont l'enfant a droit au transport scolaire recevra dans Clic École, d'ici les prochains jours, toute l'information relative quant à l'endroit d'embarquement, le numéro d'autobus, etc.

Marcheurs:

Lorsque les élèves marcheurs arrivent à l'école, ils doivent entrer dans la cour d'école à partir de **7h50**. Lorsqu'ils sont entrés dans la cour d'école, ils doivent y demeurer jusqu'au son de la cloche. Le retour sur la cour au retour du diner se fait à compter de **12h35**.

Lorsque votre enfant est entré dans la cour, nous vous invitons à quitter afin d'améliorer la circulation près de l'école.

Circulation et stationnement :

Nous vous rappelons que la limite permise devant l'école est d'un MAXIMUM de 30 km/h. Plusieurs voitures ne respectent pas cette limite ce qui augmente le risque d'incident! De plus, il est interdit de reculer sur la rue Forget pour ensuite passer dans le stationnement des employés. Le stationnement est réservé au personnel détenant une vignette du Centre de services scolaire des Draveurs, et ce même si un espace est libre. Les membres du personnel payent leur vignette de stationnement.

Nous vous remercions de votre collaboration !



Assemblée générale des parents

L'assemblée générale des parents aura lieu **le 27 août 2026 à 19h30**. Cette année, **4 postes** de membres du conseil d'établissement sont à pourvoir (mandats de 2 ans). Nous avons de beaux projets pour notre école et nous avons besoin de vous afin d'assurer un environnement de qualité pour nos enfants.

« Seuls, nous pouvons faire si peu ; ensemble, nous pouvons faire tellement »

Helen Keller

Au plaisir de **collaborer** avec vous pour la réussite éducative de votre enfant,

Bonne année scolaire à tous !

Émilie Julien-Genois
Directrice

Karine Paiement
Direction adjointe